LE LAVAGE DES LAINES
et les sous-produits qui en dérivent, par P. COUDERT, ouvrage en 2 volumes. Traduit. En vente en nos Librairies.

Journal de Roubaix

Cinquante-septième année. — N° 170.

ADMINISTRATION: 71, Grande-Rue, à Roubaix

MARDI 18 JUIN 1912.

RÈGLEMENT DE POLICE MUNICIPALE

ABONNEMENTS & ANNONCES

A ROUBAIX ..... Aux bureaux du Journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING ..... Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 33.
A MOUSCRON ..... Chez M. Henri Lerouge, rue de la Station.
A TOURNAI ..... Chez M. Verdière, rue Saint-Jacques, 7.
A PARIS ..... Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Bibliothèques des Gares et principaux Kiosques

LE NUMÉRO 5 Centimes

ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 564 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages

LE NUMÉRO 5 Centimes

TARIF D'ABONNEMENTS

Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes ..... { Trois mois .. 5 francs / Six mois .... 9 — / Un an ..... 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE FEYDEAU

UN GRAND DÉBAT A LA CHAMBRE SUR LA REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE

Une Glorieuse Journée pour l'Aviation Française. -- Le Crime de Wattrelos

La R. P. Scolaire

L'*Action Populaire de Reims* vient de publier une petite brochure d'une centaine de pages sur une question d'intérêt primordial. N'est-ce point même la première question dans l'ordre « politique », au sens le plus large de ce mot, puisqu'il s'agit de l'Ecole, de l'Ecole, donc de l'Enfant, de sa formation intellectuelle et morale, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus important dans les œuvres et les tâches qui préparent l'avenir, puisqu'elles préparent ceux qui feront et seront cet avenir : les hommes de demain.

L'un des auteurs de la brochure — pour la partie qui apporte en argument et en exemple l'histoire de son pays — est M. Pierre Verhaegen, conseiller provincial de la Flandre Occidentale. Les quatre autres sont ou des maîtres de l'Université Catholique de Lille ou — c'est le cas pour l'un d'eux, notre concitoyen, M. Paul Boyaval — docteur en droit de cette Université. Le grand établissement d'enseignement catholique du Nord apporte ainsi un beau contingent d'efforts à la divulgation d'une conception qui devrait être, sur l'Ecole, la conception de tous les Français. Les auteurs de la brochure, par le raisonnement et par l'exemple, y font la théorie et y montrent l'application de ce que le titre de la brochure appelle *la Répartition proportionnelle scolaire*.

Il importerait que cette brochure fût beaucoup lue et il semble qu'il suffit pour obtenir ces résultats de faire connaître le principe qu'elle expose avec une clarté parfaite et les arguments — logiques ou historiques — les plus convaincants.

***

Le système de la *Répartition proportionnelle scolaire* suppose la liberté de l'enseignement.

C'est le droit et le devoir des parents d'assurer la formation physique, intellectuelle et morale de leurs enfants, suivant l'idéal qui est le leur et qu'ils croient être le plus beau, le plus vrai, le plus salutaire.

Mais l'observation des faits démontre que les parents, le plus souvent, ne peuvent pas assumer eux-mêmes dans tous ses détails, la tâche absorbante de parachever l'œuvre d'éducation et d'instruction de l'enfant. Outre que leur manquent généralement le loisir ou la science, les ressources matérielles leur font aussi souvent défaut.

Or, l'Etat français met bien à la charge des budgets publics — l'Etat, les départements, les communes, — une école, la sienne, l'Ecole publique, mais — tout en les autorisant — il laisse les autres, les écoles privées, à la charge exclusive de leurs fondateurs.

Les auteurs de la brochure démontrent ce qu'il y a d'illogique dans cette attitude de l'Etat qui surveille et réglemente l'instruction privée, mais lui refuse, d'autre part, toute participation à son budget. Attitude non seulement illogique, mais aussi injuste. Car le citoyen qui fonde une école privée ou y paie une rétribution scolaire et qui nourrit son enfant chez soi ne peut être appelé justement à participer aux charges qui assurent le fonctionnement de l'école publique, de ses cantines scolaires, etc...

Il n'y a pas plus de peine à démontrer à quel gaspillage entraîne l'application des finances d'Etat à telles écoles publiques presque vides d'élèves, tandis qu'à côté l'école privée regorge d'élèves. Et quelle imprudence financière, enfin, que d'écraser les partisans de l'enseignement privé sous tant de charges qu'on risque de les acculer à abandonner leurs écoles et à laisser à l'Etat tout le poids de l'enseignement à tous les degrés!

Ce qui serait logique et juste, c'est que l'impôt prélevé sur tous profitât à tous. Un évêque anglais le disait en termes expressifs : « Si l'Etat a le droit de taxer la nation entière pour les besoins de l'enseignement, la nation entière a le droit de profiter de pareils impôts. Un impôt scolaire prélevé sur tout un peuple doit retourner à ce peuple sous une forme telle que chacun en ait sa part. »

C'est cette solution, c'est-à-dire l'attribution d'une rétribution à chaque école publique ou privée, au prorata du nombre de ses élèves, que prônent les auteurs de la brochure sur la *Répartition proportionnelle scolaire*.

Au reste, cette solution n'est-elle point une pure idée qui n'aurait jamais pris forme et dont la réalisation fût encore à venir. Le principe a pris corps dans plus d'une législation. Et les chapitres sont pleins d'intérêt et de vie qui montrent comment la Hollande, la Belgique et l'Angleterre ont avec leurs tempéraments différents, également résolu dans le sens de la justice la question scolaire.

***

Il faut beaucoup louer les auteurs de ce travail sur la R. P. scolaire, de leur belle campagne en faveur d'une idée qui mérite de rallier tous les suffrages. Cette idée se rattache à l'une des plus belles conceptions qui soient : le désir, la volonté de la justice pour tous. L'éditeur de la brochure le dit en termes justes :

« L'heure présente est aux revendications. Chacun veut qu'on lui rende justice. Mais un passé lourd de défaites démontre péremptoirement qu'il y faut toute la force de l'association; chacun sent que tout en voulant la justice pour soi, il est pourtant nécessaire de s'oublier un peu pour les autres. Et voici que la logique des choses fait surgir une nouvelle idée qui s'empare irrésistiblement des esprits : *La justice sera pour tous ou elle ne sera pas...*

Joseph CROMBÉ.

BULLETIN

17 juin.

La Chambre a continué la discussion sur la réforme électorale. M. Augagneur a présenté son contre-projet. M. Groussier l'a combattu, ainsi que M. Poincaré.

Le circuit d'aviation de l'Anjou s'est terminé par la victoire de Garros pour le grand-prix d'honneur et d'Espanet dans l'épreuve de consolation.

L'aviateur Bielovuccie a fait une chute grave pendant le circuit et l'aviateur Debussy et son passager, M. Canyns, sont tombés près de Chartres et se sont assez gravement blessés

550 blessés des derniers combats de Tripolitaine ont été rapatriés à Naples et Catane.

Au Maroc, les généraux Gouraud et Alix font des reconnaissances importantes dans les contrées hostiles, et reçoivent la soumission des tribus.

Aucune indication nouvelle ne peut préciser l'enquête sur le crime de Wattrelos. Deux nouvelles arrestations ont été effectuées, mais n'ont pas été maintenues.

CHOSES & AUTRES

Parlementarisme.

— Que dites-vous de ce député Baczinski, qui, devant la commission de l'armée, à Vienne, a parlé treize heures de suite !

— Je dis que si j'étais coutelier viennois, je me dépêcherais de donner le nom de cet homme à un rasoir.

***

— Alors on parle de mettre une taxe sur les véhicules qui stationnent autour des champs de courses !

— Ces pauvres voitures n'ont pas de chance, depuis l'introduction du compteur automatique; elles furent d'abord « taxa », puis « taxi », maintenant elles vont être « taxées ».

***

— C'est dans cet état que tu vas à la pêche?

— Un jour d'ouverture, on peut bien abuser des petits vers.

L'habitude est une des plus grandes forces de la faiblesse.

VINET.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

LE CIRCUIT D'AVIATION DE L'ANJOU

LA DEUXIÈME JOURNÉE

GARROS gagne le Prix d'Honneur, et ESPANET l'Epreuve de Consolation

CHUTE GRAVE DE BIÉLOVUCCIE

AVANT LES DÉPARTS

Angers, 17 juin. — Après la tempête d'hier, le temps d'aujourd'hui semble parfait. Le vent a cependant encore une vitesse de 12 mètres

Une foule énorme se presse dans les tribunes. L'enthousiasme est général malgré les forfaits nombreux.

LES DÉPARTS DU PREMIER TOUR

A neuf heures précises, Garros prenait le départ pour effectuer le premier des quatre tours qui lui restent à faire pour le grand prix. En même temps, il disputera la nouvelle épreuve qui sera courue sur trois tours. Partent ensuite pour disputer cette deuxième

L'AVIATEUR GARROS

épreuve, Bobba, Frey, Gaubert, Labouret, Espanet, Fischer, Brindejonc. Frey qui emmenait un passager, et Allard, quatre, ont été arrêtés par des chutes au départ.

LES ARRIVÉES DU PREMIER TOUR

Vers 10 heures 15, Bobba sur monoplan, qui vient atterrir doucement au contrôle, à 10 h. 20 m. 22 s., ayant parcouru les 157 kilom. 411, en 1 h. 18' 20'', soit à une vitesse moyenne de 120 à l'heure. Bobba est très acclamé et la musique joue la « Marseillaise ».

Un quart d'heure d'attente et voici un autre monoplan ; c'est Bedel qui vient atterrir à 10 heures 30' 40'' ; dix minutes plus tard, nouvelle « Marseillaise », c'est Garros qui descend par un vol à pic. Le héros du grand prix est très acclamé. Son temps pour le 1er tour d'aujourd'hui, le quatrième du grand prix, est de 1 h. 47' 52'', soit à une vitesse moyenne de 87 kilomètres 500. Voici Brindejonc, puis Helen, Fischer, Labouret, Gaubert. Les arrivées se succèdent assez rapprochées et on acclame vivement les aviateurs.

LE DEUXIÈME TOUR

A 10 h. 49, Garros et Brindejonc repartent pour le 2e tour ; peu après s'envolent à leur tour Bobba et Bedel, puis se sont Espanet, Fischer et Labouret.

Bobba terminant le 2e tour, atterrit à 12 h. 21' 27'' 2/5. Il a couvert le deuxième tour, en 1 h. 31' 55''. Temps total pour les deux tours, 2 h. 49' 57'' 2/5. Bedel, montant l'appareil de Tabuteau, arrive ensuite à 12 h. 51' 12'' 2/5. Temps du tour, 1 h. 43' 37'' 2/5. Les deux tours, en 3 h. 11' 25'' 2/5 ; Garros arrive à 12 h. 52 13'' 3/5. Temps du tour, 1 h. 45' 27'' 2/5. Espanet arrive ensuite ayant accompli son deuxième tour, en 1 h. 11' 52''. Espanet est donc le plus rapide du lot. Brindejonc a mis 3 h. 13' 7'' pour voler les 314 kilom. 822 ; le 2e tour en 1 h. 52' 46''. Fischer a fait les deux tours en 2 h. 41' ; Labouret a mis 3 h. 19' 51''.

LE CLASSEMENT APRÈS LE DEUXIÈME TOUR

Voici le classement officiel après le deuxième tour, en tenant compte des bonifications pour ceux ayant des passagers à bord. Espanet en 2 h. 27' 11'' ; Fischer en 2 h. 41' ; Bobba en 2 h. 49' 57'' ; Bedel en 3 h. 11' 25'' ; Brindejonc en 3 h. 13' 7'' ; Labouret en 3 h. 19' 51'' ; Garros en 3 h. 33' 19''.

LE TROISIÈME TOUR

Aussitôt leur second tour achevé, Bobba et Bedel repartent pour le troisième.

Garros, Espanet et Brindejonc repartent derrière pour le troisième tour.

Espanet a terminé ses trois tours en 3 h. 52' 18'' ; puis arrivent Bobba et Brindejonc des Moulinais. Le temps de Bobba est de 4 h. 21' 42'' 4/5. Garros arrive à son tour, mais il repart aussitôt pour achever l'épreuve du grand prix. Puis vient ensuite Gaubert.

LE CLASSEMENT DE L'EPREUVE DE CONSOLATION

Voici le classement officiel pour l'épreuve de consolation : 1er Espanet, monoplan, 3 h. 52' 18'', gagne 25.000 francs ; 2e Bobba seul sur monoplan, 4 h. 21' 42'', gagne 10.000 francs ; 3e Brindejonc des Moulinais seul sur monoplan, en 4 h. 32' 21'', gagne 7.500 francs; 4e Garros seul sur monoplan, en 5 h. 53' 45'', gagne 5.000 francs ; 5e Gaubert avec un passager, sur biplan, gagne 2.500 francs.

Le Grand-Prix : Victoire de Garros

L'unique qualifié du grand prix, Garros, sur monoplan, a terminé le parcours imposé pour le grand prix. La victoire de Garros lui vaut : le 1er prix de 50.000 francs, le prix de vitesse de 20.000 francs et le 4e prix de l'épreuve d'aujourd'hui, 5.000 francs ; soit un total de 75.000 francs.

Il a mis pour couvrir les quatre tours de l'épreuve d'aujourd'hui, 7 h. 43' 59'', et dans les deux journées pour couvrir les sept tours, un total de 15 h. 40' 57'', pour un parcours d'environ 1.108 kilomètres.

Pannes et Accidents

CHUTE GRAVE DE VIELOVUCCIE

Bielovuccie qui était parti avec un passager qu'il avait déposé à Saumur, à cause de rates de moteur a fait une chute fantastique d'une hauteur d'environ 600 mètres en face de St-Mathurin, petite commune des bords de la Loire sur l'île de Biaison, à 22 kilomètres d'Angers.

On annonce que relevé au milieu des débris de son appareil, Bielovuccie a été transporté au château de Gahier. Son état est des plus graves ,on craint des lésions internes.

FISCHER, LABOURET ET BEDEL RESTENT EN PANNE

Fischer a fait une chûte près du but, il est tombé entre Chalolles et La Jumellières. L'appareil est brisé. Les passagers sont indemnes.

En atterrissant après son second tour à Angers, Labouret a brisé son train d'atterrissage, le pilote n'a aucun mal. On signale que Bedel est resté en panne dans la forêt de Gemmes.

De Paris à Londres

Paris, 17 juin. — Un richissime Australien, M. Harold Barlow vient d'acheter un monoplan bylace 70 H. P., et s'est attaché les services d'un jeune pilote anglais, Hucks. Ce matin, ils sont partis d'Issy-les-Moulineaux à destination de Londres. Cependant le vent s'étant élevé, ils ont dû atterrir à Hardelot. Hucks et son passager comptent repartir à la première accalmie.

Chute de deux aviateurs

Chartres, 17 juin. — L'aviateur Debussy accompagné de son passager M. Cansyns, était parti de Douai, à destination d'Angers. Ce matin, il venait de quitter Chartres, quand gêné par le brouillard, il dut atterrir brusquement près de Dammarie (Eure-et-Loire).

Pilote et passager furent projetés violemment sur le sol. Debussy fut relevé avec de nombreuses contusions ; Causyns a une double fracture de la jambe et de la cuisse.

Tous deux ont été ramenés à huit heures à l'hôpital de Chartres.

LES QUOTIDIENNES

POUR DÉFENDRE NOS PAYSAGES

On sait que M. Klotz, ministre des finances, propose de taxer toutes les affiches, écrans, panneaux-réclames qui enlaidissent les routes, les sites et les paysages.

Il y a longtemps que cette idée est dans l'air. Depuis que les savons, les pâtes dentifrices, les chocolats, les pneus, les conserves alimentaires nous poursuivent par tous les chemins, cachant à nos yeux les luxuriantes frondaisons, les coins pittoresques, les ravissantes perspectives, les amis de la nature pestent, enragent et fulminent.

Ordinairement, quand on voyage, c'est pour profiter de tous les spectacles grandioses, impressionnants ou simplement jolis qu'offrent les imposantes montagnes, les calmes vallées, les mystérieuses forêts ou la mosaïque des plaines. Assurément, on n'avale pas les kilomètres en chemin de fer, à pied, en auto ou en voiture, pour rencontrer, à chaque pas, les horribles affiches aux tons criards, qui vous replongent malgré vous dans le banal, le terre à terre de l'existence et la laideur des villes.

Je reconnais volontiers qu'un sérieux effort a été fait, depuis dix ans, pour donner à cette publicité spéciale un cachet, non pas d'art, mais d'originalité. Certaines réclames sont amusantes; d'autres étonnent par leur fantaisie; quelques-unes qui portent des « signatures » connues, visent même à la beauté.

Mais, en général, les industriels, poussés d'ailleurs par les agences, cherchent surtout à faire grand, énorme, voyant. Il faut que cela « tape à l'œil ». Le petit panneau bleu et blanc qui, jadis, cloué sur le pignon des maisons isolées, dans la campagne, annonçait le tirage fantastique d'un quotidien ou le nom d'un vin tonique, ne suffit plus aujourd'hui. Il faut le pignon tout entier pour les mêmes annonces et souvent le mur voisin. Si Chose recommande sa pilule laxative sur un tableau de cinq mètres carrés, Machin, piqué dans son amour-propre, étalera le nom de sa tisane rafraîchissante sur dix mètres de longueur.

Et chaque jour, derrière les atroces panneaux-réclames qui dressent leurs obsédantes silhouettes au milieu de nos champs, de nos prairies, sur nos collines, au bord des rivières, un peu de nos paysages disparaît ou se trouve défiguré. Si cela continue, nous devrons nous résigner à n'apercevoir notre joli pays de France qu'à travers les éclaircies que les entrepreneurs de publicité auront ménagées à l'intention des touristes et des promeneurs, entre leurs grandes machines à annonces.

On comprend que cet abus, par trop criant, ait amené, aussi bien à l'étranger qu'en France, une inévitable réaction.

En Angleterre, depuis 1907, une loi réglemente la publicité, et au Japon des mesures sévères ont été prises, cette année même, pour empêcher l'envahissement de la réclame.

Si la proposition de M. Klotz est votée, la plupart des panneaux-annonces disparaîtront chez nous.

Le droit de timbre dont seront frappées les affiches mises « ailleurs que sur un mur de maison ou de clôture et au-delà d'un périmètre de cent mètres autour de toute agglomération de bâtiments » est assez élevé pour rendre peu pratique, parce que trop onéreux, ce genre de publicité.

Nous ne verrons donc plus longtemps ces laideurs encombrantes qui, sous le prétexte de vanter les mérites d'un « régénérateur » pour cheveux, d'une marque de chaussures ou d'une pastille contre la toux, gâtent l'harmonie de nos paysages et blessent notre goût du beau, de la grâce et du pittoresque.

Maurice Aubert.

INFORMATIONS

Le Président de la République aux courses de Saint-Cloud

Paris, 17 juin. — Le Président de la République et Mme Fallières, accompagnés de M. Ramondou, secrétaire général de la Présidence, et du colonel Guise, se sont rendus cet après-midi, à trois heures, sur l'hippodrome de Saint-Cloud, pour assister au grand-prix des trotteurs, épreuve de trot monté que le Président a doté d'un prix de 50.000 francs et d'un objet d'art.

Le Président et Mme Fallières ont été salués à leur arrivée par M. Pams, ministre de l'Agriculture

Au Conseil municipal de Paris

Paris, 17 juin. — En ouvrant la séance, M. Galli a prononcé un discours dans lequel il a exprimé aux conseillers toute sa gratitude. Il a indiqué quel était le programme de travail qui s'inscrirait à l'ordre du jour des séances du Conseil.

Le Conseil municipal a voté ensuite un vœu en faveur de la création de la fête nationale de Jeanne d'Arc.

Le drainage de la petite épargne

Paris, 17 juin. — Cet après-midi ont commencé devant la onzième Chambre de police correctionnelle les débats des affaires Zucco.

Ces affaires d'infraction, soit à la loi des loteries, soit à la loi sur les sociétés, occuperont plusieurs audiences .On a examiné aujourd'hui le cas de la « Mutuelle Nationale Française ». Sont inculpés : MM. Zucco, Ambiard et Moroni.

Un accident à la Gare des Invalides

Paris, 17 juin. — A la gare des Invalides, une locomotive Compound ayant heurté violemment un wagon de deuxième classe, celui-ci est allé défoncer son butoir, a traversé une salle d'attente de première et est entré dans le bureau de M. Dupin, commissaire spécial, qui, projeté à terre n'a pas été blessé.

Pour les victimes du « Vendémiaire »

Montpellier, 17 juin. — Dans la basilique de la cathédrale Saint-Pierre, sous la présidence du cardinal de Cabrières, a eu lieu ce matin un service funèbre à la mémoire des victimes du « Vendémiaire ».

Mgr David, coadjuteur du cardinal, assistait à la cérémonie, ainsi que de nombreuses notabilités militaires et maritimes.

M. Besnard à Saumur

Saumur, 17 juin. — M. Besnard, sous-secrétaire d'Etat aux finances, arrivé aujourd'hui à Saumur, a été reçu par les autorités et le Comité d'aviation. Il a assisté à un banquet.

Le Tsar et Guillaume II

Berlin, 17 juin. — La rencontre du Tsar et de l'Empereur Guillaume II aura lieu sans doute dans les premiers jours de juillet. Le chancelier accompagnera son Souverain.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Le Débat sur la Réforme Electorale

M. REINACH RETIRE SON CONTRE-PROJET
M. AUGAGNEUR DÉFEND LE SIEN
& M. GROUSSIER LE COMBAT &
INTERVENTION DE M. POINCARÉ

Paris, 17 juin.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Deschanel, en présence de 200 députés environ.

Les tribunes sont combles.

Au banc du gouvernement se trouvent

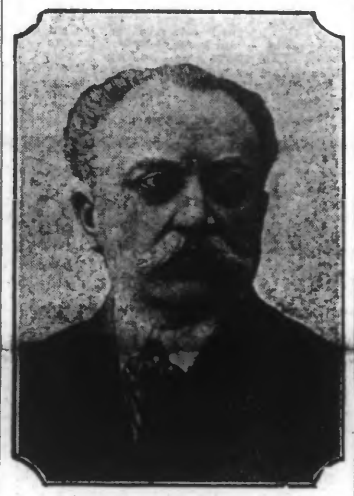

M. AUGAGNEUR

MM. Poincaré, Briand, Steeg, Klotz et Guisth'au.

M. DELAHAYE a la parole sur le procès-verbal de la dernière séance.

M. DELAHAYE. — Vendredi, au cours du débat sur les affaires du Maroc, un de nos collègues a parlé de l'importance des crédits alloués aux écoles françaises, et j'ai dit : ajoutez-y les chapeaux de Fallières, cela fera 11.000 francs. Pourquoi s'est-on permis de supprimer mon interruption à l'*Officiel?*

LE PRÉSIDENT. — Ces interruptions sont interdites par le règlement.

M. DELAHAYE. — Alors, supprimez-les toutes. Je crois être assez modéré, pourtant. (Rires).

LE PRÉSIDENT. — La personne de M. Fallières doit rester en dehors de nos débats.

M. DELAHAYE. — La personne de M. Fallières, c'est entendu, mais pas ses chapeaux. (Rires). D'ailleurs, je n'ai fait que rappeler un fait cité, ici, par notre collègue Brousse.

LE PRÉSIDENT. — Si vous continuez ainsi, je serai obligé de vous rappeler à l'ordre.

M. DELAHAYE. — Et la liberté de la tribune, qu'en faites-vous?

LE PRÉSIDENT. — La tribune est libre.

M. DELAHAYE. — Mais non elle n'est pas

M. GROUSSIER

libre, puisque l'on supprime arbitrairement, les interruptions. Si celles-ci sont interdites, je le répète, qu'on les supprime toutes.

L'incident est clos et le procès-verbal adopté.

LES GRANDES COMMISSIONS

L'ordre du jour appelle la nomination, par suite de vacances, de membres de la commission du budget et de grandes commissions permanentes. Les listes des candidats établies par les bureaux de groupes et remises au président de la Chambre le 11 juin 1912, sont déclarées validées.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

L'ordre du jour appelle la seconde délibération sur le projet de loi et les diverses propositions de loi portant modification aux lois organiques sur l'élection des députés.

LE PRÉSIDENT donne lecture de l'article premier ainsi conçu :

Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin de liste avec représentation des minorités.

LE CONTRE-PROJET DE M. REINACH

M. TH. REINACH a la parole pour développer un contre-projet, dont l'article premier est ainsi libellé :

Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin de liste à raison d'un député par 70.000 habitants de nationalité française et fraction de 20.000 en sus.

M. TH. REINACH. — Le système que je propose a l'avantage d'être d'une extrême simplicité, au regard du système de la commission. Il a, de plus, le mérite de respecter, dans la mesure du possible, les traditions du

M. POINCARÉ

suffrage universel. Il combine les avantages du scrutin de liste avec ceux du suffrage universel.

M. ANDRIEUX. — Comment votre système fonctionnera-t-il dans les colonies et dans les départements qui n'ont qu'un député? (Rires).

M. TH. REINACH. — Les départements trop petits seront réunis aux départements voisins. Quant aux colonies, elles demeureront en dehors du système. Si l'intransigeance des passions écarte la transaction que je propose et qui est acceptable pour tout, je compte sur le Sénat pour y revenir et écarter une conception qui aboutirait au rétablissement du pouvoir personnel. (Applaudissements à gauche.)

M. BUISSON, *président de la Commission du suffrage universel.* — M. Reinach nous demande de revenir en arrière. Nous ne pouvons y consentir. Je demande à la Chambre d'écarter son contre-projet. (Applaudissements.)

M. TH. REINACH n'insiste pas et retire son contre-projet.

Le contre-projet de M. Augagneur

M. AUGAGNEUR a la parole pour développer son contre-projet, dont l'article premier est ainsi conçu :

Les membres de la Chambre des députés sont élus au scrutin de liste avec représentation des minorités, conformément aux dispositions ci-après :

Quand il monte à la tribune, il est salué par les applaudissements des arrondissementiers.

M. AUGAGNEUR. — Ce projet transactionnel est le résultat d'un effort loyal pour grouper les membres de la majorité républicaine. Je m'empresse de dire qu'il ne s'agit pas d'une question ministérielle, mais d'une question